



Fédération des CPAS



FEMARBEL
FÉDÉRATION DES MAISONS DE REPOS



Monsieur Maxime Prévot
Vice-Président et Ministre des Travaux publics,
de la Santé, de l'Action sociale et du
Patrimoine
Rue des Célestines, 1
5000 Namur

Namur, le 11 juillet 2016

N./Réf. : jmr/cb/2016-062

Monsieur le Vice-Président,
Monsieur le Ministre,

**Concerne: Assurance autonomie
Etude actuarielle**

Le modèle actuariel de l'assurance autonomie a fait l'objet d'une présentation au secteur des services d'aide aux familles et aux aînés par la société Forsides Belgium S.A. le 6 juillet.

Ce modèle influence aussi l'avenir du secteur des maisons de repos. Nos Fédérations demandent dès lors à pouvoir en prendre connaissance et faire part de leurs suggestions ou remarques sur celui-ci.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Vice-Président, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre considération très distinguée.

Pour les Fédérations,

Jean-Marc Rombeaux

Contact :

Fédération des CPAS (UVCW) - Jean-Marc Rombeaux - jmr@uvcw.be

Ferubel-Femarbel - Vincent Fredericq - sec-gen@femarbel-ferubel.be

Fih - Chantal Castermans - chantal.castermans@fihasbl.be

FNAMS - Isabelle Martin - isabelle.martin@fnams.be